



---

Connecting People,  
Pollinators and Places

## Ville des abeilles Formulaire de demande

## A) Informations sur la ville/collectivité

Municipalité/Première nation : **Municipalité Sainte-Luce**

Province/territoire **Québec**

**Maire, chef de bande ou conseiller municipal**

Nom et titre **Micheline Barriault, mairesse**

**Nom du demandeur et titre Nancy Gagnon, Directrice générale**

Département ou service : **direction générale**

Adresse **1, rue Langlois**

Ville/réserve : **Sainte-Luce** Province/territoire : **Québec**

Code postal : **G0K 1P0**

Courriel : [nancyberube@sainteluce.ca](mailto:nancyberube@sainteluce.ca) Téléphone **418-739-4317**

**Référent Bee City et titre** (en l'absence de demandeur) **Gilles Langlois, directeur des travaux publics**

Département ou service **Travaux public**

Adresse **1, rue Langlois**

Ville/réserve **Sainte-Luce** Province/territoire **Québec**

Code postal **G0K 1P0**

Courriel [gilleslanglois@sainteluce.ca](mailto:gilleslanglois@sainteluce.ca) Téléphone **418-739-4317**

Veillez lister les membres composant votre communauté de protecteurs des pollinisateurs Bee City. Cette équipe sera responsable de l'encadrement du programme et de sa mise en œuvre (*agrandissez ou réduisez le tableau si nécessaire*) :

Nom	Affiliation	Courriel
<b>Gilles Langlois</b>	<b>Directeur des travaux publics</b>	<a href="mailto:gilleslanglois@sainteluce.ca">gilleslanglois@sainteluce.ca</a>

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à [shelly@beecitycanada.org](mailto:shelly@beecitycanada.org) ou au 647-402-0133.

**Contact média** (en l'absence de demandeur)

Nom et titre \_\_\_\_\_

Département ou service \_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_ Téléphone \_\_\_\_\_

Décrivez les différentes initiatives déjà mises en œuvre dans votre ville, votre communauté ou région et qui ont pour but d'aider les pollinisateurs. Il peut s'agir de jardins pour pollinisateurs existants, de projets de restauration d'habitats, d'efforts de réduction ou d'arrêt de l'usage de pesticides ou bien d'activités éducatives destinées à informer sur le rôle et l'importance des pollinisateurs.

**Aucun pesticide n'est utilisé pour l'entretien des terrains municipaux.  
Mise en place d'un parc fruitier sur le territoire de la municipalité en collaboration avec des citoyens-bénévoles.**

---

---

---

---

---

---

---

---

---

## **B) Frais annuels d'inscription**

Il n'y a pas de frais d'inscription pour la demande initiale. Les frais s'appliqueront uniquement lors du renouvellement de l'inscription annuelle.

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à [shelly@beecitycanada.org](mailto:shelly@beecitycanada.org) ou au 647-402-0133.

Moins de 5 000 habitants	GRATUIT
De 5 001 à 10 000 habitants	150 \$
De 10 001 à 25 000 habitants	200 \$
De 25 001 à 50 000 habitants	300 \$
De 50 001 à 100 000 habitants	400 \$
De 100 001 à 250 000 habitants	500 \$
De 250 001 à 500 000 habitants	750 \$
De 500 001 à 1 000 000 d'habitants	1000 \$
+ d'un million d'habitants	1500 \$

## C) Engagement et actions

Je/nous, soussigné, comprends que le programme de Ville des abeilles consiste en trois engagements et notre ville s'engage à mener des actions visant à les soutenir.

1. **Création d'un habitat sain pour les pollinisateurs** : Décrivez les actions que vous allez mener pour créer, améliorer ou maintenir un habitat pour les pollinisateurs tout en réduisant ou supprimant l'utilisation de pesticides (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).

**La Municipalité va retarder la tonte de la pelouse à la fin de floraison des pissenlits, c'est-à-dire, pas avant le mois de juin. Il faut également savoir que la Municipalité n'utilise pas de pesticides pour l'entretien des terrains municipaux et maintiendra cette pratique.**

2. **Éducation du public sur l'importance du rôle des pollinisateurs** : Décrivez les actions qui seront mises en place afin d'éduquer les habitants, les employés municipaux et les visiteurs sur le rôle crucial que jouent les pollinisateurs et sur ce



que chacun peut faire pour les protéger (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).

Via, ses différentes plateformes d'informations, la Municipalité informera ses citoyens qu'elle est dorénavant « Ville amie des abeilles ». Elle encouragera ses citoyens à prendre les mêmes mesures que l'administration municipale en retardant la tonte de leur pelouse après la floraison des pissenlits. Elle les encouragera également à ne pas utiliser de pesticides.

Dans ses communications, la Municipalité soulignera que l'habitat des pollinisateurs est un facteur de beauté. Elle rappellera aux citoyens que de choisir des plantes bénéfiques pour les pollinisateurs, telles que des arbres indigènes et arbustes, des vignes, des graminées et fleurs sauvages ou encore des plantes aromatiques ou des légumes, procure de la nourriture à la vie sauvage ainsi qu'aux êtres humains.

Lors de la séance du conseil municipal du 2 mai 2022, la mairesse a sensibilisé les citoyens au rôle des pollinisateurs dans un point d'information.

- 
- 
3. **Célébration annuelle des pollinisateurs** : Décrivez comment votre collectivité célébrera les pollinisateurs durant la semaine internationale des pollinisateurs (troisième semaine de juin) ou à d'autres occasions (*ajoutez ou supprimez des lignes si nécessaire*).

À partir de 2023, la Municipalité cherchera à souligner cette semaine de sensibilisation avec les responsables du Jardin communautaire et du Parc fruitier.

## D) Exigences complémentaires

Je/nous m'engage à respecter les exigences suivantes :

1. Faire connaître publiquement votre désignation de Ville des abeilles en installant une signalétique dans la ville, la région ou la communauté, sur votre site Internet ou tout autre endroit stratégique.
2. Faire votre demande d'inscription annuelle afin de renouveler votre désignation de Ville des abeilles. Un formulaire de renouvellement vous sera envoyé accompagné d'une demande de paiement des frais de renouvellement

## E) Documents à joindre à la demande

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à [shelly@beecitycanada.org](mailto:shelly@beecitycanada.org) ou au 647-402-0133.

Merci de fournir en plus du présent formulaire de demande :

1. le logo de votre ville, région ou Première nation (format png) accompagné de ses règles d'usage ;
2. un court texte (50-100 mots) résumant votre volonté de devenir une Ville des abeilles, accompagné de photos si possible. Cela nous permettra de partager la bonne nouvelle sur nos réseaux sociaux.

C'est avec enthousiasme que la Municipalité de Sainte-Luce adhère au mouvement de « Ville amie des abeilles ». Il est connu de tous que la disparition des abeilles est un phénomène mondial. Pour les apiculteurs, c'est dramatique. L'abeille n'est pas seulement une excellente productrice de miel, elle joue aussi un rôle essentiel dans la pollinisation. Si les abeilles déclinent, c'est donc aussi l'agriculture qui en pâtit. Il est donc important pour nous de jouer un rôle de sensibilisation à cette réalité auprès de nos citoyens.

## F) Signatures

**Demandeur**

Nancy Berube  
Signature

Nancy Berube  
Nom

Directrice générale par intérim  
Titre

18-05-2022  
Date

**Référent Bee City Canada (en l'absence de demandeur)**

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom

\_\_\_\_\_  
Titre

\_\_\_\_\_  
Date

## G) Étapes suivantes

Pour toute question, veuillez contacter Shelly Candel à [shelly@beecitycanada.org](mailto:shelly@beecitycanada.org) ou au 647-402-0133.

1. (Demandeur) envoyer le formulaire de demande par courriel (en PDF) accompagné des documents requis à [applications@beecitycanada.org](mailto:applications@beecitycanada.org) avec "APPLICATION" dans l'objet du message.
2. (Bee City Canada) étudiera votre demande dans un délai de trois jours ouvrés. Bee City Canada vous informera de l'acceptation de votre demande ou vous demandera de clarifier certains éléments si nécessaire.

## **H) Engagement de Bee City Canada**

Bee City Canada rendra publique l'obtention de votre statut de Ville des abeilles sur son site Internet, sur les réseaux sociaux, ainsi que sur d'autres supports. En plus de cela, vous recevrez une trousse de bienvenue incluant notamment une déclaration officielle reconnaissant votre statut de Ville ou Première nation des abeilles

Nous sommes reconnaissants que vous ayez pris la décision de vous engager à avoir une action positive en faveur de la protection des pollinisateurs, ainsi que d'être un modèle pour les autres communautés à travers le pays.